
COMMUNIQUE DE PRESSE

Quatre grands investisseurs institutionnels publics français s'engagent à publier et maîtriser l'empreinte carbone de leurs portefeuilles d'actions représentant 82 milliards d'euros

Paris, le 21 mai 2015 – En cohérence avec leur vocation d'investisseurs responsables de long terme et conscients des impacts que les conséquences du changement climatique pourraient avoir sur la rentabilité de leurs portefeuilles d'actifs, ainsi que du rôle qu'ils peuvent jouer dans le financement d'une économie moins émettrice de gaz à effet de serre, le groupe Caisse des Dépôts, l'ERAFP, le FRR et l'Ircantec s'engagent à :

- publier d'ici décembre 2015 l'empreinte carbone de leur portefeuille d'actions cotées,
- mettre à jour cette mesure sur une base annuelle,
- mettre en œuvre des initiatives pour réduire significativement à terme l'empreinte carbone de leurs portefeuilles.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

 @CaissedesDepots





A propos de l'ERAFP

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec plus de 23 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 45000 employeurs et près de 1,8 milliard d'euros de cotisations collectées par an. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP : www.rafp.fr

Contact presse

Alice Blais - T 01 58 50 96 36 - E alice.blais@erafp.fr

A propos du FRR

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse

01 58 50 99 12
www.fondsdereserve.fr

A propos de l'Ircantec

L'Ircantec gère ses réserves (9,5 milliards d'euros) selon des principes d'investissement socialement responsable. L'institution, signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de l'ONU, a adopté en 2013 une charte ISR et publié en 2014 sa politique de vote, applicable aux sociétés de son portefeuille d'actions.

L'Ircantec est le régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition et par points du secteur public, dédié aux agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques. Sa gestion est assurée par la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts. Ses principales prestations sont la retraite personnelle, la pension de réversion ainsi que l'action sociale et les services destinés aux retraités : aides, prêts, activités de loisirs.

Les chiffres clefs 2014 du régime : 2,79 millions d'actifs cotisant via 65 200 employeurs et 1,92 million de retraités.

Plus de renseignements sur : www.ircantec.retraites.fr

Contact presse

Isabelle Vergeat-Achaintre
Tél : 02 41 05 21 74 – Isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr

